

## Edito

### Dernière minute

Une bonne nouvelle pour cette fin d'année : Malgré un contexte national très difficile, c'est le meilleur des scénarios qui va s'écrire concernant la réalisation du projet en lieu et place de l'hôtel Olympic. Début des travaux en mai et livraison en décembre 2014 avec un ensemble d'équipement d'après ski de qualité ouvert au public par convention. Odalys sera le gestionnaire. L'accomplissement de ce projet est indispensable pour requalifier le cœur historique des Claux et apporter les activités d'après ski tant attendues. D'autres projets d'envergure avancent. La destination VARS demeure reconnue et courtisée, malgré les turbulences de la crise qui fragilisent tant de stations de ski...

Nous continuons notre chemin de modernisation de nos réseaux secs et humides, de notre voirie, de nos routes, de nos réservoirs avec une ambition pour l'avenir dépassant très largement la durée de nos mandats, voire de nos vies.

Ainsi, nous vous présentons une simulation paysagère de nos boisements compensateurs à vingt, trente, cinquante ans. Notre petit patrimoine, témoin de notre histoire, de nos traditions et de notre culture est aussi notre préoccupation dans une perspective de réhabilitation et de valorisation culturelle grâce à l'association Vars au Fil du Temps.

Nous avons sauvé le cinéma à Vars, capital pour la station mais aussi pour nos habitants permanents qui ont droit à la culture.

Nous constaterons, en parcourant les pages qui suivent, combien nous sommes attachés au bien être de la population et aux enfants des écoles en particulier. La fête en alpage a montré une commune unie, propriétaires, résidents, associations, avec des acteurs s'impliquant. Merci pour cette volonté de rassemblement.

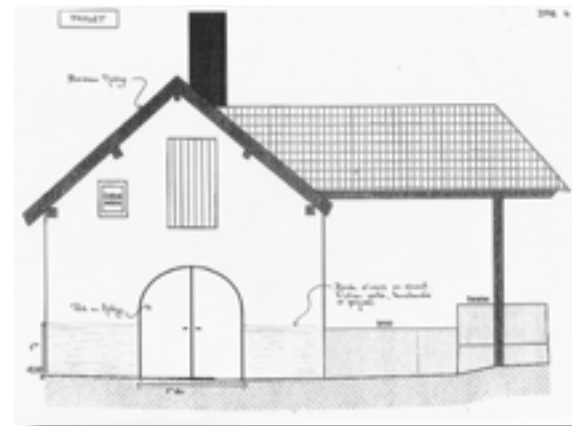
Sachez pouvoir compter sur moi et sur l'équipe municipale, pour défendre notre si belle Commune, si belle station et sa population dans la tourmente économique annoncée.

Bonne fête de Noël à toutes et à tous.

Le Maire de Vars,  
Pierre EYMELOUD

## Patrimoine

**Le four de Sainte-Catherine:** Les travaux de restauration du four de Sainte-Catherine ont débuté cet automne, et seront terminés pour le printemps prochain. Le four banal est l'un des éléments marquants du petit patrimoine rural local qu'il convient de préserver. Le projet a bénéficié de subventions de l'Europe, de la Région et



du Département. Il y avait autrefois un four communal dans chaque village. Aujourd'hui, subsiste celui situé au cœur du village de Sainte-Catherine. Cet ancien lieu de rencontre qui avait un rôle social important à l'époque où les villageois y faisaient cuire leur pain

est devenu aujourd'hui un lieu d'échange entre résidents permanents et visiteurs de passage. Il est allumé occasionnellement, l'été, à l'occasion de fêtes de villages. Le projet vise à restaurer le bâtiment du four, extérieurement et intérieurement, afin de le préserver, de le valoriser et de permettre de poursuivre les animations culturelles qui y sont liées. Cette restauration consiste en une remise en état à l'identique, à l'exception de la porte d'entrée qui doit être agrandie pour en faciliter l'usage. Outre les travaux, il est prévu d'installer un panneau d'information précisant le rôle de ce four. Le contenu de ce panneau sera élaboré en collaboration avec l'association « Vars au fil du temps » qui travaille en étroite collaboration avec la Commune sur les projets liés au patrimoine.

**La cabane de Chabrières:** Cette collaboration devrait prochainement aboutir à la restauration de la cabane de Chabrières qui est un des rares témoignages restant des cabanes ancestrales que l'on pouvait voir à Vars. Une fois le budget précisé, un dossier de demande de subventions sera transmis aux différents financeurs potentiels. Après instruction du dossier et obtention des financements, les travaux pourront enfin débuter.

## Patrimoine (suite)

**Les tableaux de l'église de Saint-Marcellin:** Le patrimoine ne se limite pas au bâti. Il existe d'autres trésors, parfois invisibles au public, qu'il convient de ne pas oublier. C'est le cas de trois tableaux qui se trouvent actuellement stockés à l'abri des regards dans

l'église de Saint-Marcellin. Ces œuvres ont été inscrites en février 2012 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui confirme leur valeur patrimoniale. Ces tableaux sont dégradés et doivent être restaurés, un travail long et minutieux qui peut durer plus d'une année. Là aussi, la Commune attend les accords des financeurs avant d'envoyer les tableaux chez le restaurateur.

## Boisement compensateur

**Qu'est-ce qu'un boisement compensateur :** Lorsque la réalisation de travaux nécessite de couper des arbres, une autorisation de défrichage doit être obtenue au préalable. Si pour les privés cette procédure ne s'applique généralement qu'à partir d'une superficie défrichée supérieure à un seuil de 4 ha, il n'existe pas de seuil de surface pour les bois des collectivités. Pour la Commune donc, tout défrichage, même pour un arbre, nécessite obligatoirement une autorisation préalable. Ainsi, tous les types de projet sont concernés : création ou élargissement de pistes de ski, création ou élargissement d'un layon de télésiège, construction de parkings, aménagement de la décharge... Le code forestier indique que cette autorisation est subordonnée au respect de mesures compensatrices, généralement des boisements sur des surfaces pouvant aller jusqu'à 5 fois la superficie défrichée. Ces boisements compensateurs, qui concernent généralement la même région forestière que le défrichage, sont alors imposés par arrêté préfectoral.

**Une vision prospective pour plus de cohérence:** Afin d'avoir une vision d'ensemble et anticiper les futures procédures de défrichage en évitant le « coup par coup », la Commune et la SEM SEDEV se sont regroupées pour confier à l'ONF une étude globale sur les perspectives de boisements compensateurs. Des secteurs ont ainsi été identifiés, les enjeux étant principalement liés au paysage ou à la protection contre les risques. La cohérence biologique est également prise en compte.



L'objectif est en effet de recréer des corridors forestiers pour la faune sauvage. C'est à dire assurer la continuité entre les espaces boisés existants. Cette étude prospective permet d'avoir une idée du devenir du paysage de la Commune.

**Le reboisement des Costes:** L'aménagement de la piste de la Faisandière a donc fait l'objet d'une procédure de défrichage à l'issue de laquelle il a été imposé à la

SEM SEDEV de réaliser en compensation un reboisement de 8ha sur les pentes des Costes situées entre Sainte-Marie et les Claux. Ces plantations devaient initialement être réalisées de façon mécanique, ce qui peut avoir un impact négatif en terme de paysage. C'est finalement une technique manuelle à l'ancienne plus respectueuse de l'environnement (pas d'utilisation d'engins lourds nécessitant la

création de chemins d'accès défigurant la montagne) et moins coûteuse qui a pu être mise en œuvre avec l'entreprise locale Barou frères. En accord avec l'ONF et le service Forêt de la DDT, il a été convenu de réaliser les plantations sur deux années, et ce afin de réduire les risques de mauvaise reprise des végétaux plantés en raison de conditions météorologiques particulières comme par exemple un automne particulièrement sec. Le secteur concerné est en effet très pentu et se caractérise par un sol pauvre. L'objectif de ces plantations n'est pas de créer une forêt d'exploitation, mais d'étendre l'espace boisé et de réduire les risques d'avalanche, tout en respectant la faune sauvage.

### *Simulation de l'évolution paysagère du secteur des Costes suite aux plantations.*



Photographie année 2011



Simulation de l'effet des plantations après croissance en perception éloignée



## *Le centre Communal d'action sociale*

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est votre « établissement » public communal qui intervient dans différents domaines dont certains obligatoires pour la Commune et d'autres optionnels. Le CCAS existe de plein droit à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune. Il a une autonomie de gestion et il dispose d'un budget autonome qui provient essentiellement d'une subvention communale. Pour ce qui concerne notre commune le CCAS oriente depuis des années son action en direction de nos aînés (bois de chauffage, ramonage des cheminées, colis de Noël, aides spécifiques pour accompagnement de familles auprès de certaines administrations dans le cadre de dossiers à caractère social, aides spécifiques financières et ponctuelles pour des familles en difficulté majeure, organisation de réunions d'information ...). Pour votre information ci-après les membres de votre CCAS : Mr le Maire Président, Jean-Pierre Boulet (vice-président délégué), Dominique Auzende, Alain Martin, Norbert Coste, Bruno Lakhdar, Guy Benoit pour les membres du Conseil Municipal plus Béatrice Benne, Evelyne Gauthier, Claude Launay, Jean Risoul, Marie-Thérèse Rondot, Michelle Vourlat pour les membres de la Commission.

Jeudi 25 octobre 2012 une réunion d'information concernant « Les aides aux personnes âgées et les acteurs de l'aide à domicile » s'est tenue à la Maison Chastan. Cette réunion, portée par le CCAS, a été organisée en partenariat avec le Conseil général, le service Séniors de la Communauté de Communes du Guillestrois, l'association Vivre et Vieillir chez soi (VVCS) et l'association Aide à Domicile en milieu Rural (ADMR). Après avoir entendu les intervenants associatifs présenter leurs activités, les participants ont pu poser bon nombre de questions auxquelles les réponses concrètes ont été données (dossier APA, portage de repas à domicile, téléalarme, accompagnements pour des déplacements pour ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion, soutien et accompagnement en sortie d'hospitalisation ...). **N'hésitez pas à vous renseigner, en Mairie, auprès de Séverine Clerc qui est à votre écoute. Elle transmettra auprès des services concernés et aux membres du CCAS afin qu'une réponse concrète vous soit donnée.**

## *Organisation des services administratifs : 3 pôles*

Les services administratifs sont sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général des Services M. Geoffroy DE FENOYL. Les services municipaux sont chargés de la mise en œuvre de la politique municipale notamment à travers la gestion des services publics offerts à la population. Ils interviennent dans des domaines divers et sont, depuis la rentrée, organisés sous la forme de trois pôles afin de veiller à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation cohérentes de l'action municipale.

- Pôle direction RH Finances regroupe les services finances, ressources humaines, secrétariat du DGS, assurance.
- Pôle projet urbanisme regroupe les services développement, urbanisme, foncier et marchés publics.
- Pôle vie locale regroupe les services Etat civil, Funéraire, Débit de boisson, Bibliothèque, Vie associative, Ecoles, Domaine skiable, CCAS, Taxe de séjour, Classement des meublés, Secrétariat Police Municipale et Services Techniques.

---

## *Communauté de Communes du Guillestrois*

La Com-Com engage en direction de la population de son territoire un certain nombre d'actions à travers trois pôles d'action : le pôle Solidarité, le pôle culture et le pôle service à la population. Pour les actions orientées vers les séniors (aides ménagères, portage des repas, téléalarme, soutien aux aidants familiaux...). Pour les actions orientées vers la jeunesse la Com-Com propose bon nombre d'activités pour les jeunes 11-18 ans. Avec pour objectif principal l'accueil, l'écoute, l'accompagnement des jeunes. La collectivité emploie à cet effet un « animateur jeunesse » dont le rôle est de proposer des activités aux jeunes et de les aider à concrétiser leurs envies et leurs projets. Le service jeunesse propose toute l'année des ateliers, des animations, des sorties ainsi que des séjours pendant les vacances scolaires à des tarifs très attractifs. La collectivité cherche également à favoriser la pratique et l'ouverture culturelle sur le territoire rural. L'apprentissage au sein de son école de musique et d'art qui accueille aujourd'hui plus de 200 élèves encadrés par une dizaine d'enseignants et d'intervenants, pour des enseignements musicaux et théâtraux. Ces cours s'adressent aux enfants à partir de 4 ans mais aussi aux adultes. **La Com-Com ayant compétence au sens de la loi, elle seule peut initier des actions en faveur des jeunes, éventuellement en partenariat avec la Commune.** Le service jeunesse est joignable au 04 92 45 00 53 ou par e-mail à l'adresse [jeunesse@guillestrois.com](mailto:jeunesse@guillestrois.com), le secrétariat de l'école de musique et d'art est joignable au 04 92 45 18 55 ou par e-mail à l'adresse [accueil-emag@guillestrois.com](mailto:accueil-emag@guillestrois.com). Vous pouvez également toujours vous adresser en mairie à Séverine Clerc pour vous renseigner.

## *Un territoire ambitieux pour une fusion des communes réussie*

La Commune de Vars, soucieuse de l'intérêt de ses habitants et résidents secondaires, s'est prononcée de manière ferme contre le projet de fusion des Communautés de Communes du Queyras et du Guillestrois. Au-delà de la logique du bassin de vie qui implique que ce projet intègre aussi les Communautés de Communes de Savine-le-lac et Embrun, c'est aussi la défense des intérêts du contribuable Varsinc et de la gouvernance de la station qui sont pris en compte. La fusion entraînerait une hausse de 400% de la fiscalité intercommunale et la perte de la compétence tourisme communale, ce qui ne paraît pas du tout acceptable pour l'équipe municipale en place. Il y a donc lieu de tenir cette position dans l'intérêt de Vars, des Varsincs et des résidents secondaires.

## *Construction du réservoir de Saint Marcellin*

L'urbanisation croissante sur le village de Saint Marcellin a conduit la municipalité à prévoir la construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 300m<sup>3</sup>. En effet, le volume de stockage sur Saint-Marcellin, qui n'est actuellement que de 50 m<sup>3</sup>, est inférieur au débit journalier de pointe. De plus, le volume disponible pour la défense incendie n'est plus suffisant compte tenu des nouvelles constructions. Ce réservoir permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et d'assurer la protection incendie. Les travaux débuteront en avril pour se terminer en novembre prochain.

## *Cinéma de Vars, la Commune s'engage*

Suite au retrait de la société Cinéalpes qui a décidé de se désengager des cinémas saisonniers en stations de ski, la commune de Vars a lancé un sauvetage de cette activité fondamentale. En effet, Vars n'est pas la seule station dans ce cas (la Plagne, Serre Chevalier, Meribel, Val Thorens), le Maire et son Conseil Municipal ont non seulement récupéré les locaux mais aussi procédé à la modernisation de la salle. Ainsi, près de 200 000 € d'investissement très largement subventionné ont été consacrés à la numérisation des 2 salles, à l'achat de lunettes 3D, à la climatisation et à la modernisation de la cabine du projectionniste. Une délégation de service public a aussi été lancée avec quelques contraintes permettant de répondre au mieux aux besoins des résidents permanents, secondaires et touristes de la Commune. Le cinéma de Vars réouvrira en décembre et démarrera une nouvelle ère.

## *Charte de qualité cantine scolaire*

On se demande souvent ce que nos enfants ont dans les assiettes de cantine. Dans beaucoup de cantines de France les aliments préfabriqués (précuits) arrivent à l'école

le plus souvent en liaison froide conditionnés en barquettes thermo filmées et sont maintenus jusqu'à la rethermalisation (réchauffement avant consommation) à une température de 1 à 3°C ou du moins on l'espère ! A Vars, cette question ne se pose pas puisque la municipalité a fait le choix de maintenir la préparation dans la cuisine qui se trouve sur place et ainsi pérenniser deux postes de travail à l'année. Tous les repas sont faits sur place et la majorité des aliments que nos enfants consomment sont frais, de saison et souvent de provenance locale comme la viande par exemple. Les menus sont composés conformément aux recommandations législatives et réglementaires sous le contrôle du Maire qui a en charge la restauration scolaire. Ils doivent au moins couvrir 40 % des besoins de l'enfant en calories, protéines, phosphore, magnésium, fer et vitamines. Les exigences minimales de qualité nutritionnelle des repas dans le cadre de la restauration scolaire ont été rendues obligatoires depuis la rentrée 2008. C'est pour pouvoir répondre à ces exigences que le personnel de la cantine a suivi une formation sur la diététique. Mais comme les contraintes ne s'arrêtent pas à la qualité des aliments et à l'équilibre des assiettes, le personnel a aussi suivi une formation HACCP (Hazard Analyse Critical Control Point). Cette formation couvre tout ce qui est en relation avec l'hygiène et la sécurité alimentaire notamment par rapport à la chaîne de froid, les cuissons et le temps de conservation des denrées. Un système de traçabilité très pointu est scrupuleusement organisé par le personnel de la cantine. Ainsi toutes les étiquettes de tous les emballages sont prélevées et consignées dans un registre. Sur chaque plat cuisiné un « pot témoin » étiqueté est gardé au frais. Ces échantillons permettent de faire des analyses lors des contrôles réguliers des services vétérinaires du Conseil Général des Hautes Alpes. Mais la cantine de Vars ne se résume pas à une succession de mesures diététiques et d'hygiènes. C'est le lieu où Brigitte et Julie, l'équipe de cuisinières accueillent les enfants autour des plats, et comme elles veulent sans cesse se renouveler et « pimenter » les semaines des jeunes écoliers, elles proposent des repas à thèmes (Halloween, Noël, autour d'un plat), célèbrent les anniversaires des enfants et proposent même des repas pique-nique ! Autant dire que les élèves apprécient les repas et toutes ces petites attentions, qui font de leur cantine un endroit convivial comme on aimerait en voir plus ailleurs.

## *Comité de lecture*

La richesse d'un fonds de bibliothèque se fait notamment par les choix d'une équipe de travail. A Vars nous souhaitons associer les lecteurs au comité de lecture de manière à pouvoir diversifier le plus largement possible les nouvelles acquisitions qui constitueront le fonds propre de notre bibliothèque municipale. Nous invitons donc les lecteurs intéressés à participer à la constitution de ce comité de lecture. Vous pouvez vous faire inscrire en Mairie ou en bibliothèque jusqu'au mois de février 2013, et la première rencontre sera prévue au mois d'avril.

## *Radars de la Mayt - installation d'une station météo*



En Région PACA beaucoup de communes sont soumises à au moins un des aléas suivants : inondations-crues torrentielles, mouvements de terrain, avalanches, feux de forêts et une centaine d'entre elles, en montagne, sont soumises aux quatre. Ces aléas naturels sont largement conditionnés par les précipitations (pluie, neige, ...). Afin d'améliorer la gestion des risques liés à ces aléas, Météo-France et le Cemagref ont proposé de conduire le projet RHYTMME (Risques Hydro-météorologiques en Territoires de Montagnes et Méditerranéen). Ce projet pilote est cofinancé par l'Union Européenne, la Région PACA, la DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques) du MEEDDM (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, le Cemagref et Météo-France dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région. Sur l'arc alpin, le champ de vision des radars du réseau national de Météo-France est considérablement réduit par les effets de masque des versants montagneux. En conséquence, l'estimation opérationnelle des cumuls de pluie y est de qualité médiocre. Le projet RHYTMME vise à pallier ce défaut en déployant un réseau de trois radars de nouvelle technologie. Les données brutes de ces radars seront intégrées dans une chaîne de traitement spécifique qui produira une gamme large de produits (cumuls de pluie, neige, ...) et de services hydro-météorologiques. Ils viseront à mettre en alerte le plus tôt possible les collectivités locales et les services de l'Etat concernés, face aux conséquences multi-risques des événements précipitants (pluie, neige, grêle, ...). Le projet vise également à définir une stratégie opérationnelle de gestion des risques naturels aussi exportable que possible vers d'autres territoires vulnérables et montagneux. La mairie a signé une convention avec Météo France et la Sem Sedev pour la mise à disposition d'un terrain de manière à installer une station météorologique qui sera opérationnelle à l'été 2013.

## *Coupes et entèvement de bois en forêt communale*

Toute personne souhaitant couper un arbre en forêt communale doit impérativement obtenir au préalable une autorisation soit auprès des services de l'ONF – Unité Territoriale de Guillestre (Tél : 04 92 45 01 64) pour les parcelles communales relevant du régime Forestier ou auprès de la Commune (Tél : 04 92 46 50 09) pour les parcelles privées de la Commune. Toute coupe et enlèvement de bois entrepris sans autorisation préalable constitue un délit. Tous les bois sont concernés par cette procédure, qu'ils soient verts ou secs.

## *Bibliothèque*

Située à la Maison Chastan de Sainte-Marie. Ses horaires d'ouvertures sont les suivants :  
Lundi de 14h00 à 16h00 - Mercredi de 14h30 à 18h00  
Vendredi de 9h30 à 11h30

## *Agence postale communale*

Située à la Maison Chastan de Sainte-Marie. Ses horaires d'ouvertures sont les suivants  
Saison hivernale du lundi au samedi de 8h30 à 12h00  
Intersaison du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

## *Déneigement*

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sur toute partie de la voie publique et notamment la neige enlevée des propriétés privées. **Cette infraction à l'article 99.2 du règlement sanitaire départemental est sanctionnée par une amende de 3ème classe, 450 euros.** Il incombe à chaque propriétaire de toiture d'évacuer le déchargement de la neige hors du domaine public (voirie, parking). Pour limiter les risques de déchargement important des toitures, il est préférable de les équiper d'arrêt-neige.

## *Service navettes*

Les véhicules utilisés durant l'hiver sont récents donc moins polluants que les anciens, ils répondent aux normes européennes (Euro 4 et Euro 5) et concordent aux exigences anti-pollution du cahier des charges. Les moteurs des véhicules ne peuvent pas être coupés pendant la montée et la descente des passagers au quai-bus. En effet, ces arrêts ne durent que quelques minutes environ ; pendant cette courte durée, les moteurs doivent fonctionner pour en assurer la lubrification et éviter un refroidissement, considérant les contraintes dues à l'altitude. Les horaires sont disponibles à la Mairie ainsi qu'aux offices du tourisme de Sainte-Marie et des Claux.

## *L'enquête publique de la microcentrale hydroélectrique sur le torrent du vallon*

se déroulera du 21 novembre au 20 décembre 2012.

## *Stationnement*

Depuis plusieurs années la Commune s'efforce de rationaliser le stationnement des véhicules dont le nombre est en constante augmentation. Plusieurs parkings desservis par des navettes gratuites sont à la disposition des usagers, travailleurs ou visiteurs. Les parkings en zone bleue ont une durée limitée et sont faits pour favoriser les arrêts de courtes durées pour que tout le monde ait accès aux différentes zones commerciales. L'accès au quai bus aux Claux, est strictement interdit à tous les véhicules non-autorisés. La Commune fait un gros effort financier pour développer son système de navettes gratuites. Merci de les emprunter et de respecter, dans l'intérêt de tous, les réglementations de stationnement.

Réglementation des livraisons. Considérant les problèmes de circulation et par-là même de sécurité rencontrés par la station des Claux lors des arrivées et départs des touristes, ces problèmes étant fortement aggravés par les arrêts pour le déchargement des véhicules de livraisons. Les opérations de livraisons de quelques natures qu'elles soient, sont interdites chaque samedi et veille de jours fériés après 08h00 du matin, pour les véhicules dont le poids total roulant est supérieur à trois tonnes cinq. Cette mesure sera applicable entre le 1er décembre et le 30 avril.

## *Rappel aux utilisateurs des parkings publics*

Afin de faciliter les opérations de déneigement en période hivernale du 15 décembre 2012 au 30 avril 2013 et dès lors que des épisodes neigeux sont annoncés, les propriétaires de véhicules stationnés sur le domaine public ont l'obligation de déplacer leurs véhicules toutes les 24 heures sur les parking réglementés « journée » et toutes les 48 heures sur l'ensemble du parc de stationnement « longue durée » de la commune. Au delà de ces délais, les véhicules pourront être verbalisés et placés en fourrière. L'ensemble de ces mesures sont prévues par l'arrêté municipal réglementant la circulation et le stationnement sur la partie urbanisée de la commune.

## *Appel à bénévoles pour l'aide aux devoirs*

La commune cherche des personnes qui peuvent venir participer à cette initiative. Vous êtes disponible une partie de l'année, quelques heures par semaine, de temps en temps le lundi et/ou le jeudi de 16h20 à 17h15. Contacter Séverine Clerc : 04 92 46 50 09

## *Busage des Claux*

Cet automne la buse existante du front de neige et Allée Charlot a été remplacée. D'autres travaux sont prévus, les subventions et demandes d'autorisation au titre de l'environnement sont en cours. L'objectif étant de réduire les risques d'inondations et de conforter la sécurité des riverains du centre station suite au débordement de 2008.

## *Déchetterie*

Installation gérée par la Communauté de Communes du Guillestrois. Il est interdit de déposer des encombrants dans les bacs d'ordures ménagères ou près des containers semi-enterrés. Les horaires d'ouverture sont les suivants : Lundi/mercredi/vendredi de 8h30 à 11h30 - Mardi de 14 h à 17 h. Comptant sur la participation citoyenne de chacun pour utiliser le point relais et stopper les décharges sauvages. Pour tous renseignements, veuillez contacter la Communauté de Communes au 04 92 45 04 62.

## *Déclaration et classement des meublés*

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'un chalet et vous souhaitez le louer, il est indispensable de vous rapprocher de la Mairie pour le déclarer. Cette déclaration est impérative conformément à l'article L342-1 alinéa 1 du Code du Tourisme. En cas de non-déclaration, le loueur sera passible de sanctions administratives (contravention de 3ème classe). Afin de valoriser votre location, vous avez la possibilité de faire classer votre bien ou de renouveler le classement pour une durée de 5 ans. Ce classement n'est pas obligatoire mais il garantit aux clients une location de qualité, un paiement grâce aux chèques vacances. Et vous, loueur de bénéficier d'avantages fiscaux. En mairie, le service des classements de meublé est à votre écoute pour vous renseigner.

## *Plan Particulier de Mise en Sécurité*

Un exercice pratique a été organisé le 28 septembre dernier aux écoles maternelle et primaire de Sainte Catherine avec le déclenchement d'un séisme factice. Cet exercice a pu se dérouler au plus proche du réalisme grâce à la coopération des différents intervenants (Conseil municipal, services communaux, départementaux et le personnel enseignant). Les enfants ont été ravis de participer à cette mise en application.

## *Raccordement au réseau de collecte des eaux pluviales*

Il est rappelé qu'en vertu de l'arrêté municipal du 11 août 2006 et compte tenu des travaux de réseaux réalisés cette année sur le village de Sainte Marie, que le déversement sur la voie publique des eaux de pluie venant des toitures est interdit. Le raccordement est obligatoire pour les immeubles anciens ou à construire situés dans un secteur desservi par un réseau de pluvial au sein de la station des Claux, de Sainte Marie, Saint Marcellin et Sainte Catherine. Le raccordement reste à la charge des propriétaires. Faute d'exécution dans le délai indiqué dans l'article 3 de l'arrêté visé, la commune, après mise en demeure, procédera d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables.

## *Electrification des cloches du centre oecuménique*

Les travaux d'électrification ont été effectués cet automne et inaugurés après la cérémonie du 11 novembre. Ainsi Vars retrouve le temps rythmé par son cloché.

**L'Office du tourisme** vous invite à partager une nouvelle saison hivernale riche en rendez-vous. La spécificité de nos événements trouve un impact médiatique important qui installe la destination Vars dans les esprits. Ces points forts culturels, sportifs et artistiques font de Vars une station dynamique, pluridisciplinaire au sein d'un site et d'un cadre unique. Ainsi, Vars en scène est devenu un incontournable au fil des ans. Notre choix s'est porté cette année sur une référence de la chanson francophone : chanteur à textes et homme de scène, Hubert Félix Thiéfaîne remplit les plus grandes salles de France depuis des décennies avec une reconnaissance médiatique qui, en 2012, couronne «Suppléments de Mensonge», son 16ème album, de 2 Victoires de la musique! Capitale du Ski de Vitesse, Vars accueille une nouvelle fois le championnat du monde. Organisé tous les 2 ans, ce rendez-vous est très attendu par les meilleurs mondiaux avec cette année un regard tout particulier pour les jeunes KListes locaux qui auront à cœur de faire de bons résultats à domicile sur une piste récemment améliorée pour la performance. La station organise une tentative de record du monde sur sa mythique piste de Chabrières. L'élite mondiale s'affrontera depuis le sommet de la piste (départ à la verticale) pour tenter de détrôner l'italien Simone Origone et son record à 251,4 km/h. Nos visiteurs pourront approcher le grand frisson de la vitesse grâce au stade permanent de ski de vitesse qui permet à chacun de s'essayer à ce sport sur la piste aux records. La réputation du Varspark et son positionnement géographique au pied de la barre de l'Eyssina nous permet de créer de toute pièce un nouveau concept événementiel. Les plus grandes stars du freeski mondial seront présentes. Nous vous en dirons plus le moment venu. Le Varspark sera également site d'accueil de la tournée SFR Tour dont l'étape de Vars est la seule des Alpes du sud. Vous retrouverez en fin de saison l'Urban Jib Arena qui a connu un engouement extraordinaire l'année dernière sur le thème de Vars Vegas. Cette année, le thème sera celui de la plage, une belle scène freestyle en perspective. Le ski traditionnel sera aussi à l'honneur avec le Classic Angelin télémark et les nombreux rendez-vous sur les stades de slalom du domaine skiable. Pour les contemplatifs, 34 kilomètres de sentiers balisés et damés permettent de découvrir sereinement les villages, notre patrimoine et quelques-uns de nos plus beaux paysages. Pour mettre en valeur ces rendez-vous et la destination Vars, l'Office de tourisme poursuit sa démarche créative à travers ses éditions. Nos visiteurs seront enchantés nous l'espérons, de voir une station aller chercher une ligne artistique inédite. Chaque semaine, un programme d'animation est à votre disposition pour agrémenter l'après ski de moments de détente en famille ou entre amis. Nous vous



rappelons que le village de Vars Ste Marie possède son propre office de tourisme qui dispose d'un réseau WIFI accessible à l'aide de votre ordinateur portable. La porte d'entrée du domaine skiable se voit ainsi dotée d'une structure répondant à la mise en place d'un service qualitatif et pratique pour nos visiteurs. Vous y trouverez également en week end et vacances scolaires un point de vente pour vos forfaits. Ouverture quotidienne du 15 décembre 2012 au 21 avril 2013 de 9h à 12h et de 15h à 18h30. Celui des Claux sera également ouvert quotidiennement du 10 décembre 2012 au 21 avril 2013 de 9h à 18h30. Retrouvez votre station sur [www.vars.com](http://www.vars.com), les webcams, la documentation en ligne. Les offres séjours et toutes les rubriques proposées vous rendront incollables sur la saison à venir !

Très bon hiver et bonnes fêtes de fin d'année, Dominique Laudre, Président de l'Office de tourisme de Vars, Nicole Gaillan, directrice de l'Office de Tourisme et son équipe : Mathieu Cabrol et Thibaud Loisy au service événements/animation, Marie Fourier au service communication, Anna Fréjus au service presse/édition, Emmanuelle Legodec et Aurélie Blanc au service administratif/comptabilité, Christelle Meissimilly au service Web, Madeleine Naudet et ses conseillers en séjour au service accueil.

#### Animations et événements :

- 15 Décembre 2012 - Vars en scène : Après Gaétan Roussel et Goran Bregovic, c'est Hubert Felix Thiéfaîne, doublement récompensé aux dernières victoires de la musique, qui accompagne la station afin d'initier l'hiver avec un concert gratuit et de nombreuses activités
- 22 Décembre 2012 - Classic Telemark Angelin : Vars ouvre la Coupe de France de télémark comprenant également le troll tour pour les enfants.
- 13 Janvier 2013 - Circuit des moniteurs ESF PACA
- 19 au 26 Janvier 2013 - Championnat du Monde de Ski de Vitesse : La compétition se déroulera sur une des plus belles pistes du circuit mondial : la piste de Chabrières qui possède 98% de pente à son sommet ! Quasiment un mur ! Un rendez-vous incontournable pour le gratin du ski de vitesse avec près de 20 nations présentes et une centaine de compétiteurs.
- 25 Février au 1er Mars 2013 - SFR TOUR : Vars sera la seule étape des Alpes du Sud, une reconnaissance de taille pour le Varspark, un des meilleurs snowpark européen qui accueille une des plus belles compétitions freestyle.
- 16 Mars 2013 - Les KL D'OR : Les élèves ESF se rassembleront pour un immense challenge de ski de vitesse avec un trophée spécial pour les parents.
- Challenge Vol et Ski (date à déterminer) : Un rassemblement de mordus du vol libre en parapente.
- 23 Mars 2013 - Challenge QUIKSILVER : Le championnat de France jeune de ski de vitesse où les 6-16 ans viendront se mesurer sur les traces des plus grands champions de la piste de Chabrières.
- 29 Mars au 5 Avril 2013 - SPEED MASTER : Tentative de record du monde sur la piste de ski de vitesse avec les meilleurs KListes du moment.
- 6 Avril 2013 - URBAN JIB ARENA : Un snowpark éphémère, implanté en cœur de station sur le park des Ecrins au pied du domaine skiable, permettra à tous les amateurs de freestyle d'évoluer dans un cadre urbain thématique.
- 13 et 14 Avril 2013 - Finale du CRJ : Des courses de slalom et géant pour les catégories minimes et benjamins.

Les Alpes du Sud ont connu un hiver difficile voire très difficile pour certaines stations. De part les efforts déployés en début de saison avec une ouverture officielle respectée mais également un manteau neigeux de qualité, maintenu tant par les canons à neige que par le damage, nous avons pu dépasser le chiffre d'affaires de la saison précédente. Même si cela a, bien sûr, généré des charges supplémentaires, VARS peut continuer sa politique d'investissements engagée depuis plusieurs années.

L'investissement le plus important cette saison est la mise en place du système « Main Libre » (contrôle d'accès sans contact) sur tout le domaine de La Forêt Blanche. Le personnel de contrôle au départ des remontées sera toujours présent. L'acquisition d'une carte rechargeable (2 €) vous permettra de recharger directement votre forfait sur Internet, également sur l'application VARS de votre Smartphone, mais encore aux bornes de la station et, bien entendu, aux caisses des remontées mécaniques. Les possibilités commerciales rendues possibles par ce système sont nombreuses. Les premières nouveautés qui seront mises en place cette saison sont les suivantes : remplacement des forfaits ½ journée « matin » et « après-midi » par un forfait « 4 heures consécutives » et création d'un forfait « progression » qui permettra d'évoluer sur les téléskis des Ecrins, des Claux, du Baby G2 et sur la télécabine et le télésiège des Claux. La suite du programme sera la mise en place, dès l'année suivante, de programmes de fidélité. Cet investissement nécessitant un réseau informatique conséquent, nous en profitons pour améliorer la qualité et le nombre de nos webcams afin de vous proposer les meilleures images et informations en temps réel. En plus des bornes de contrôle, les départs des remontées mécaniques seront dotés d'une nouvelle signalétique originale : « modulo », cette signalétique sera reprise sur le VarsPark et aux points de vue de Peynier et du Col de Crévoux.

Du côté des Pistes : Nous continuons notre politique d'embellissement avec un réengazonnement sur 16 ha et du broyage sur 30 ha. Notre parc d'engins de damage sera doté d'un engin supplémentaire neuf avec treuil. En collaboration avec la Commune, le réseau de neige de culture est renforcé par l'acquisition de 3 compresseurs d'air supplémentaires et de 7 canons ventilateurs. Objectif : produire plus en le moins de temps possible.

Part ailleurs, pour le compte de la Commune des travaux d'amélioration de la piste de KL ont été effectués afin de la rendre plus facile et plus sécurisée pour le championnat du monde et favoriser l'accès de la pratique du KL au grand public. Vars se doit de maintenir son snowpark (VARSPARK) dans le Top 5 européen et de conforter son entrée au niveau mondial. Aussi, le Park de l'Eyssina est entièrement reprofilé. Quatre nouvelles lignes de sauts vont apparaître (verte, bleue, rouge et noire) plus une ligne Slope Style reprenant les éléments qui se trouvaient aux Ecrins. Sur cette même zone de l'Eyssina un VidéoPark va voir le jour. VARS sera la seule station des Alpes du Sud qui possèdera le concept présent dans huit stations savoyardes de renom. Ce concept est réalisé en partenariat avec la FFS. Vous évoluerez sur deux tracés avec des modules permettant des figures filmées par trois caméras. Grâce à votre forfait « main libre » vous pourrez directement visualiser votre passage sur un écran sur place, puis le retrouver sur un site Internet dédié où vous le faire envoyer sur votre Smartphone. Les plus jeunes pourront même participer à la détection de champion initiée par la FFS sur ce site : [www.freestylepark.fr](http://www.freestylepark.fr) VARS est sensible à l'évolution : dès trois ans, les plus petits pourront, sur la piste du Baby G2 s'initier avec 5 modules au KidPark. La piste du bas de Zakopane sera entièrement destinée à cette évolution : 17 nouveaux rails spécialement conçus pour Vars dans le cadre de l'initiation facile ont été acquis : le ZakoPark est né ! Le plaisir familial n'est pas oublié avec le « LudoPark ». Sur la piste des Ecrins, vous découvrirez des figurines, des passages boisés etc... Un petit plaisir à utiliser sans modération pour tous. Bien entendu d'importants moyens ont été consacrés à l'entretien, aux révisions des remontées mais également à la nouvelle politique Qualité mise en place au sein de la SEM SEDEV. Des certifications en sécurité et environnement sont en ligne de mire, des formations accrues, de la dématérialisation de documents... tout est mis en œuvre afin de vous offrir un degré de service et de performances toujours supérieur au fil des ans. En ces temps de crise, la SEM SEDEV et ses partenaires tiennent à vous offrir du plaisir. A travers tous ces investissements nous préparons à la fois le présent et l'avenir avec passion. Vivement que nous nous retrouvions le 15 décembre...

## *Le Saint Hubert*

La chasse, un loisir, un style de vie, une posture face au monde du sauvage. Cependant, au fil des temps, elle a eu à s'adapter aux évolutions de la société, répondre aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale. C'est ainsi que le chasseur cueilleur, il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire avant que de se transformer en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de

la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives... C'est à ce titre que la Fédération Nationale des Chasseurs, comme chacune des fédérations départementales, est désormais reconnue au titre de la protection de la nature ! Le chasseur est fier d'être « un passeur » et de contribuer à sa manière au développement durable. Pas de territoires favorables, pas de faune riche et variée = pas de chasse. Cet axiome incontournable fait du chasseur un protecteur de la nature, par nécessité. Le club Saint Hubert de Vars est une association régie par la loi de 1901. Ses membres réaménagent chaque année au printemps les sentiers de randonnée endommagés par les rigueurs de l'hiver, tant pour eux-mêmes que pour tous les randonneurs.



## Fête en alpages du 14 août 2012

La Commune a souhaité un véritable rassemblement festif des associations, de l'Office du Tourisme et de la SEM-SEDEV au sommet de la télécabine. Chacun avec ses moyens et ses objectifs contribuant à la réussite collective de la journée. Résidents Varsins, touristes en séjour tout un chacun étaient concernés. La fête a débuté par l'inauguration de la réserve collinaire de Chabrières, véritable lac d'altitude suivie par une présentation des métiers et machines liées à la neige de culture par la SEM-SEDEV. A midi, un repas joyeux et convivial a permis de nombreux échanges entre tous les participants. Dans l'après-midi des stands animés par les différentes associations ont illustrés les activités locales d'hier et



d'aujourd'hui tout ceci sous un tempobien orchestré par un animateur de l'Office du Tourisme et de musiciens en Folies. L'association Bon Vivre à Vars, Le Club des Aînés Ruraux, Le Club des 6 cols, Les Résidents de Vars, Pro Vars, Le Club Saint Hubert, Sauve Chagne, Vars Passion et Vars au fil du temps ont su accueillir, éveiller la curiosité et partager leur passion avec les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Il a été proposé des stands de produits locaux (miel, vignes et vin, crousetons, pain) d'ateliers patrimoine (élevage, livres), atelier Thai Chi, et sans oublier les enfants qui ont pu essayer des motos de trials électriques tout en respectant ce bel environnement montagnard.



Vars, espace privilégié de nature grandiose, station appréciée de montagne d'hiver et d'été,

nichée au cœur d'un environnement naturel exceptionnel, travaille en permanence à l'amélioration de la qualité de vie de sa population. A cet égard, l'association « Vars Passion » qui regroupe un nombre conséquent d'adhérents, apporte en saison d'hiver comme en saison d'été et au-delà des acteurs traditionnels de l'amélioration de la station, une contribution croissante au plaisir de venir à Vars, d'y vivre en permanence ou pour quelques semaines seulement, en organisant un certain nombre d'activités qui ajoutent à la convivialité de nos villages montagnards. En hiver, les activités sportives orientées sur le ski et le surf accaparent l'essentiel de ses membres. Mais l'association propose à ceux qui sont à la recherche de pratiques plus douces des sorties en raquettes à la découverte d'espaces immaculés. Des pique-niques sur la neige ou à la porte des refuges, ou bien encore des repas dans des auberges montagnardes, ajoutent le plaisir d'être ensemble à l'engagement physique de la randonnée. En été, des sorties en montagne sont proposées chaque semaine. Cette année, elles ont conduit les adeptes de ces pratiques sportives dans le sud Briançonnais, dans le

val d'Escreins, à Dormillouse, au massif du Prorel, aux lacs Marinnet... alternant des difficultés variées dans l'objectif de satisfaire le plus grand nombre. A ces virées se substituent parfois des sorties-découvertes ou des randonnées sur des thèmes divers comme celui de la botanique alpestre. La vie culturelle en station est le second chapitre important d'intervention des bénévoles, animateurs de l'Association. On peut ainsi souligner que, outre les rendez-vous hebdomadaires de bridge qui regroupent bon nombre de passionnés en fin de journée, l'Association a renouvelé cette année encore l'organisation d'une exposition des artistes et artisans de Vars qui a réuni 22 exposants et attiré près de 400 visiteurs. Mais c'est sans aucun doute le festival de piano « Musique à Vars » qui a constitué, durant l'été 2012, le



phare de cette activité culturelle. Cinq concerts distincts ont été tenus dans la magnifique salle Chastan attirant 425 auditeurs autour de 7 musiciens de grand talent qui ont enthousiasmé le public, qu'ils aient interprété leurs œuvres en pianiste solo ou à quatre mains, ou encore en trio avec flûte et alto dans des registres classiques traditionnels ou jazz classique. M. le Maire de Vars a tenu à féliciter les organisateurs pour leur initiative et implication. Pour tous renseignements, s'adresser à Olivier Vincent, président de « Vars Passion », (olivier.f.vincent@gmail.com) ou à Odile David au 06 09 17 51 02.

## Alpes sud Télémark

Après une petite pause estivale pour ses adhérents, Alpes Sud Télémark reprend son activité orientée autour du développement de cette discipline du talon libre. Au programme cette année, toujours l'accompagnement des jeunes que ce soit pour l'initiation, la pratique loisir ou des parcours compétition pour ceux qui le souhaitent. Cette année sont proposés des séances de préparation physique à l'automne (VTI, rollers, piscine...), des séances



d'entraînement le samedi, des stages pendant les vacances scolaires ainsi que la participation du groupe compétiteurs à la Coupe de France et aux championnats de France. Pour les amateurs de cette belle pratique exigeante, l'AST offre aussi la possibilité de sorties libres. Il faut noter aussi pour l'association, l'organisation de la 1ère manche de Coupe de France qui aura lieu à Vars le 22 décembre 2012. Une compétition qui sera précédée de 2 journées d'entraînements sur le stade de slalom à Vars où l'on pourra voir évoluer, entre autres, les membres de l'équipe de France de Télémark. Un rendez-vous sportif à ne pas manquer ! Une saison qui s'annonce donc riche et bien remplie. Pour tous renseignements, contact par mail à [ast05@laposte.net](mailto:ast05@laposte.net) ou au 06.23.34.41.79

## Les Aînés ruraux de Vars - Club de la Forêt Blanche

Les activités du club sont toujours nombreuses au cours de l'été. Le jeudi 12 juillet et le vendredi 10 août le pain a été fabriqué, cuit et vendu au four banal de Sainte-Catherine. Les touristes et vacanciers sont venus nombreux pour découvrir le fonctionnement du four banal et la fabrication du pain à l'ancienne. Les dames du club n'ont pas été de reste en fabricant et vendant des croustons, spécialité varsincque très appréciée des vacanciers. Le 10 août, le club offrait un apéritif convivial autour du four. Le samedi 21 juillet plus de 90 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas au Val d'Escreins réunissant les membres du club de Vars et du club de Saint-Crépin. Grâce à une bonne et solide équipe et à un soleil généreux la journée a



été fort réussie. Par une belle journée ensoleillée le club a organisé un vide grenier à Sainte-Marie le dimanche 12 août avec une trentaine de stands. Le 15 août, un certain nombre de membres du club participait à la fête des métiers traditionnels à Sainte-Marie. Enfin pour clore l'été les membres du club se sont retrouvés le 26 août pour fêter les anniversaires autour d'un repas convivial et amical dans un restaurant varsinc. En ce début d'automne, le 16 octobre a eu lieu une sortie organisée pour la visite du site de Notre-Dame de



La Salette, suivi d'un repas dans un restaurant de Corps puis de la visite de la Laiterie du col Bayard. Les activités du club se poursuivent

avec les réunions mensuelles chaque premier jeudi du mois. Pour tous renseignements merci de s'adresser à Claude Launay (04 92 46 68 48) ou à Arlette Risoul (04 92 46 55 66).

## Le Hockey Club de Vars

Le Club a connu une première saison concluante, plus d'une vingtaine de licenciés, et tout autant de sponsors, que le bureau à remercier chaleureusement. Cette saison s'est déroulée avec plusieurs matchs contre les clubs du département



durant l'hiver, et cet été, un événement de street hockey s'est déroulé à Vars Sainte Marie qui dévoila un engouement de la part des jeunes varsincs. Le club va continuer sur sa lancée, entamer une deuxième saison, et suite à l'enthousiasme des jeunes, créer une section jeune pour la découverte du hockey à travers un entraînement hebdomadaire. Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le Président du club, Monsieur Ponchant Christophe, au 06.73.42.59.75.

## *Sporting ski club de Vars*

Pour cet hiver quelques changements sont prévus pour les inscriptions, avec la création de deux types d'adhésions. Un tarif est mis en place pour les personnes qui payent une des trois taxes de la commune, et un autre tarif pour les personnes totalement extérieures à la commune. Les nouveaux tarifs comprennent les entraînements à l'année, hiver, été et automne. La fédération française de ski ayant gelé une année supplémentaire concernant les catégories, les enfants qui ont été testés en fin de saison seront pris en charge par l'ESF de Vars à des tarifs préférentiels, car le club se trouve dans l'impossibilité de créer un groupe supplémentaire. Durant l'été les entraînements ont continué et ces der-



niers se sont faits avec l'aide d'un coordinateur sportif qui a été en lien permanent avec les entraîneurs. Ce travail a été mis en place pour optimiser les séances d'entraînements, hors ski, de manière à ce que les activités proposées soient en totale cohérence avec l'âge des enfants. Cette année le club a organisé deux stages de ski en Autriche et un à Tignes. Les stages se sont très bien déroulés et les 9 jeunes concernés ont pu s'entraîner tout en voyant du pays et découvrir une autre culture. N'oublions pas que le Ski Club mandaté par la FFS demeure l'organisateur des Championnats de Ski de Vitesse en janvier prochain. Et qu'une mobilisation totale du Club est indispensable à la pleine réussite de cet évènement. En fin d'hiver le club organisera la finale

des CRJ (course régionale jeunes), un évènement qui regroupe environ les 250 meilleurs jeunes au niveau national. Du bon ski en perspective ! Notez déjà la date du 13 avril 2013 dans vos calendriers pour assister à cet évènement.

## *L'Association Pro Vars*



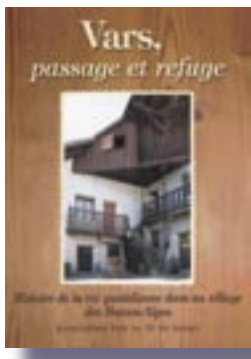
Elle s'implique dans les projets de la Commune et dans ceux de la Station de Vars, s'intéresse aussi à l'animation. Pour la prochaine saison d'hiver 2012/2013, la Station sera dotée d'un fauteuil-ski, Dualski. Ce produit permettra à toute personne (le cas échéant non skieur) à mobilité réduite, de découvrir le plaisir de la glisse. Ce fauteuil peut être conduit par toute personne valide, moniteurs des Ecoles de ski ou bénévoles qui possèdent une autorisation délivrée après une formation (2 demi-journées, par le Secours Catholique notamment). Toute personne intéressée par cette formation peut contacter le secrétariat de Provars (06.82.01.92.90). La SEM-SEDEV s'est engagée à trouver rapidement un local dans la Station de Vars les Claux à proximité des pistes de ski et faciliter ainsi l'accès au fauteuil-ski. L'Association Provars pour cette saison, aidera également à l'acquisition de matériels sportifs, le Sporting Ski Club et Alpes Sud Télémartk sponsorisera chacune de ces associations sportives qui encadrent et forment les jeunes sportifs.

## *Bon vivre à Vars*

Les activités proposées à la salle Chastan de Sainte-Marie sont encadrées par des personnes diplômées : Les lundis gym douce orientée vers une prise de conscience corporelle de 18h à 19h. Les mercredis TAI CHI CHUAN de 17h30 à 18h QI GONG de 18h à 18h45 suivi d'une session pour les personnes confirmées de 18h45 à 19h30. Le tout dans la bonne humeur. Renseignements auprès de Mme Evelyne Gauthier au 04 92 46 61 51 ou Mme Michèle Vourlat au 04 92 46 53 34.

## *Club des 6 cols*

Vous allez découvrir le programme des 6 jours de Vars 2013 qui est le 30ème du nom. Lorsqu'une équipe de passionnés inventait cette semaine cyclo en 1983, bien peu de monde, pas même les créateurs eux-mêmes, imaginait qu'elle existerait toujours 30 ans plus tard. Et pourtant, il faut croire que la formule est bonne car le succès des 6 jours Cyclo ne faiblit pas, bien au contraire. Lors de l'édition 2012 les inscriptions ont dû être fermées 15 jours avant la date de l'épreuve pour rester dans un nombre raisonnable de participants pour des questions de logistique et afin de conserver cet esprit si convivial qui caractérise les 6 jours de Vars. 30 ans, quel bel âge ! Qu'il faut fêter dignement. Tout d'abord en proposant un programme particulièrement prestigieux mais également un peu plus difficile que la moyenne habituelle. Ensuite en remplaçant le traditionnel jour de repos par une étape inédite et mondialement réputée : l'Alpe d'Huez. Tout en conservant ces bénévoles qui une fois de plus mettront tout en œuvre pour vous faire vivre une semaine de rêve, tout simplement.



## Vars au fil du temps

L'équipe de Vars au fil du temps poursuit ses activités autour du patrimoine dans le cadre de la charte liant la commune, l'office du tourisme et l'association. En 2012, elle s'est impliquée notamment dans le projet 'sites phares'

lancé par la communauté de communes du Guillestrois. Un livret intitulé 'Guillestrois, entre réel et imaginaire' présente les circuits du patrimoine des huit communes. Les circuits de Vars permettent un cheminement dans nos villages. En complément, un plan indique les principaux points de vue panoramiques. Ce livret est disponible à l'office du tourisme. Vars au fil du temps poursuit l'accompagnement des projets liés au patrimoine bâti communal, notamment autour du four à pain et de la fontaine de Sainte-Catherine et de la bergerie de Chabrières (réalisations 2012-2013). D'autres idées de rénovation sont soumises à la municipalité pour les années suivantes. Le livre, 'Vars passage et refuge' connaît toujours un grand succès et est disponible dans les librairies de Vars et à la bibliothèque. Il prend petit à petit, une dimension d'ouvrage de référence. Pour tous renseignements, contacter Odile David au 06 09 17 51 02.

## Altern'Active 05

Depuis 1 an l'association propose des cours de gymnastique et de «step» pour adultes. Depuis le mois d'octobre, les activités se sont aussi tournées vers les plus jeunes, qui n'ont souvent pas d'autres choix que les activités sportives. Cette année, tous les mardis soir, les enfants peuvent participer à des animations théâtre et danse. Raphaëlle Martoia, qui depuis un an encadre ses animations de façon bénévole, son dynamisme a permis de faire naître de nouvelles activités qui n'avaient pas été envisagées au départ. Cours de «Step» le mardi soir de 20 H à 21H15, cours de gym le jeudi soir de 20H15 à 21H30, pour les enfants : cours de théâtre et de danse le mardi soir à partir de 16H30. Toutes les activités se déroulent à la Maison Chastan à Sainte Marie. Renseignements : alternactive05@live.fr.

## Association des résidents de Vars

Voilà bientôt une année qu'Emmanuelle Bourdillon Vrain a repris la Présidence de l'Association des Résidents de Vars. L'Association a grandi avec l'arrivée de nouveaux adhérents. La volonté de l'association est de s'unir en collaboration avec les acteurs locaux afin de représenter les intérêts des passionnés de Vars. Pour que la station soit demain encore plus accueillante, toujours plus sportive et innovante.

## Montagne : Culture et Religion

Retour sur la session « Bible en Montagne » Du dimanche 15 juillet au vendredi 20 juillet, le Centre œcuménique a connu une animation particulière. Plus de 50 protestants et catholiques se retrouvaient. C'est de Martignes, de Marseille, de Lyon, même de Paris et Strasbourg que s'est formée une assemblée composée aussi de paroissiens locaux. Cinq jours d'étude biblique animée par le Pasteur Jean Pierre Sternberger, animateur biblique de l'Eglise Réformée de France en Région parisienne et le Père Dominique Cerbelaud, dominicain de la Communauté de l'Abbaye de Boscodon. Au fil des jours : randonnées en montagne, soirées festives, verres de l'amitié partagés ont égrenés ces journées de réflexion et d'échanges. Une initiative heureuse, enrichissante initiée par le Pasteur Giovanni Musi et le Père André Bernardi et leurs équipes. Cette expérience est à reconduire l'été 2013 : telle a été la conclusion des participants à cette session.

## Calendrier paroissial

Le lundi 24 décembre à 21h la célébration de la veillée de Noël sera assurée par le Vicaire général, le Père Félix Caillet. Tous les enfants sont invités : ils participeront à une animation autour de la crèche. Au cours de la saison d'hiver, le dimanche à 17h45, au Centre œcuménique à Vars Sainte-Marie, messe ou assemblée de prière. (navette depuis Vars les Claux). Contact paroissial : Père André Bernardi – presbytère 05600 Guillestre – tél. 04 92 45 02 08 Horaires des messes dans le secteur paroissial : sur répondeur tél. 04 92 45 37 55.



### NAISSANCES:

**ORAIN STELLA - 30 NOVEMBRE 2011**

**VALORA LORIS - 17 DÉCEMBRE 2011**

**LEBLANC LINA - 5 JUILLET 2012**

**DOINEAU NOA - 22 SEPTEMBRE 2012**

### MARIAGES :

**TALLUTO CAROLINE ET BENOIT GILLES - 28 JUILLET 2012**

### DÉCÈS :

**CHASTAN RAYMONDE (ÉPOUSE DEGIORDANO) - 20 AOÛT 2012**

**ROSTOLLAN ROSE (ÉPOUSE GAILLAN) - 22 OCTOBRE 2012**

**ROMAN SERGE - 2 NOVEMBRE 2012**

**CAMBOS JEAN - 6 NOVEMBRE 2012**

### N° Utiles

Mairie :	04 92 46 50 09
Police municipale :	04 92 46 60 05
Gendarmerie :	04 92 46 53 15 ou 17
SEM SEDEV :	04 92 46 51 04
Office de tourisme :	04 92 46 51 31
SAUR :	04 92 46 50 61
Agence Postale Communale :	04 92 46 68 50

Centre médical :	04 92 46 54 05
Secours :	112
Pharmacie :	04 92 46 52 50
CRIR (état des routes) :	0892 022 022
Météo :	0892 68 02 05
Communauté de communes du Guillestrois :	04 92 45 04 62 / 36 68
Déchetterie :	04 92 45 13 61